

Sentier de la Fontaineresse

Distance **6.5 km**

Départ (Commune de départ) :
LYONS-LA-FORET

GPS latitude :
49.3994680

GPS longitude :
1.47834777

Dénivelé : 80 D+

Catégories : Boucle

Equipements itinéraire : Aire de pique-nique

Chemins goudronnés : 50%

**ITINÉRAIRE OUVERT AUX
PRATIQUES SUIVANTES**

A pied

Durée : 02:00

Difficulté : Facile

Balisage : Jaune

A VTT

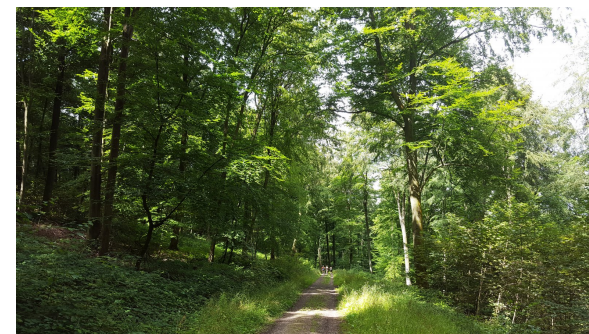
Durée : 01:30

Difficulté : Moyen

DESCRIPTIF

Au cœur d'un village classé parmi les plus beaux de France, Lyons-la-Forêt vous invite à découvrir le charme de ses vieilles rues bordées par des maisons à colombages des XVIIème et XVIIIème siècles et sa place où trônent des halles, cœur des activités de la commune.

Au fil du sentier de la Fontaineresse, venez aussi apprécier la quiétude de la forêt domaniale de Lyons considérée, avec ses 10700 hectares, comme la plus grande hêtraie de France.



© ADT de l'Eure, H. Macquart

INFOS +

Traversant Lyons-la-Forêt, la Lieure est une rivière de 15 km prenant sa source dans la commune de Lorleau et se jettant dans l'Andelle. Elle a joué un rôle prépondérant dans l'industrialisation de la vallée. A la période des essartages de la forêt de Lyons, elle servait à transporter le bois par flottaison et éviter ainsi des déplacements coûteux et chaotiques sur des routes souvent défoncées.



Etape 1 : Du parking, monter et prendre à droite le chemin de la Croix-Mesnil. Monter tout droit en forêt et gagner le château de la Croix-Mesnil. Au carrefour, suivre la route à droite jusqu'à la RD2.

Etape 2 : Traverser la RD2 et s'engager sur le chemin en face. Continuer tout droit sur le sentier principal. Au bout de 500m, arrivé au carrefour, tourner à gauche puis à droite et emprunter le sentier sur 500m.

Etape 3 : Au débouché du sentier, tourner à droite sur la route forestière du Gaffé qui descend. Traverser la RD321 puis s'engager dans le hameau de Villaine. Franchir le pont enjambant la Lieure et monter sur 50m.

Etape 4 : Emprunter à droite le chemin en léger surplomb au-dessus de la vallée de la Lieure, sur 1,5km. Prendre la rue du Bout-du-Bas, puis rejoindre le centre du village et le point de départ.

